

Politique de sécurité de l'unité Services logistiques

Vision

- En tant qu'entreprise de logistique de premier plan, l'unité Services logistiques se considère comme une fournisseuse de prestations fiables, complètes et globales en Suisse, ainsi qu'à l'importation et à l'exportation.
- En tant qu'employeuse et partenaire responsable et digne de confiance, l'unité Services logistiques accorde la plus haute priorité à la sécurité, tant en ce qui concerne ses collaboratrices et collaborateurs qu'en matière de services logistiques proposés.

Charte

- L'unité Services logistiques réduit les risques pour la vie et l'intégrité physique des personnes qu'elle emploie, de ses clients et de ses fournisseurs en évaluant régulièrement les risques identifiés et les nouveaux risques potentiels et en mettant en place les mesures appropriées.
- Des dispositifs de sécurité pertinents permettent à l'unité Services logistiques de contribuer de manière importante à établir sa crédibilité, sa fiabilité, son professionnalisme et sa disponibilité.
- L'unité Services logistiques garantit la sécurité des marchandises qui lui sont confiées en prenant en compte et en respectant les exigences légales ainsi que les normes et directives pertinentes.
- Les collaboratrices et collaborateurs sont la plus importante ressource en matière de prestations, c'est pourquoi l'unité Services logistiques s'engage fermement en faveur de leur sécurité et de leur formation.

Objectifs de sécurité

- L'unité Services logistiques met en place des mesures appropriées et pertinentes pour protéger les personnes, les clients, les fournisseurs, le fonctionnement ainsi que les biens matériels et immatériels qui lui sont confiés.
- Les processus et les équipements de travail sont constamment adaptés à la situation actuelle en matière de sécurité et à l'évolution des conditions-cadres internes et externes.
- Garantir l'offre de prestations, la continuité de l'exploitation de l'infrastructure et l'approvisionnement de base de la Suisse dans le secteur du courrier et des colis.
- Créer un environnement de travail sûr pour les collaboratrices et collaborateurs de l'unité Services logistiques.

Lignes directrices/conditions-cadres

- Lors de la mise en œuvre des mesures de sécurité, on tiendra compte des exigences légales, des accords avec les clients et les fournisseurs ainsi que des directives internes.
- Le département Safety & Security de l'unité Services logistiques est chargé de veiller à ce que les responsables de la sécurité soient capables d'assumer pleinement leurs tâches en matière de sécurité, conformément à l'état actuel de la technique et à la procédure définie.
- Ancrage de la sécurité par le biais de directives, de conseils et de formations.
- La mise à disposition des ressources financières nécessaires à la sécurité est inscrite au budget au même titre que les autres moyens de production.

Berne, le 03.08.2021
Unité Services logistiques

Johannes Cramer
Responsable Services logistiques